



# LOCATION LONGUE DURÉE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

PRÉSENTATION

RECOMMANDATIONS

SÉCURITÉ

MÉCANIQUE

# SOMMAIRE

Démarche de la CCSC	3
Avantages du VAE	4
Précautions	5
Équipements	7
Fiche technique	7

# DÉMARCHE DE LA CCSC

La CCSC, labellisée depuis 2016 territoire à énergie positive pour la croissance verte, s'engage pleinement dans une démarche de développement durable et de réduction de son empreinte carbone.

Devenue Autorité Organisatrice des Mobilités en juillet 2022, elle tient à mettre l'accent sur les mobilités douces, alternatives et les modes actifs de déplacement (marche et vélo).

Dans cette optique, elle a décidé d'adapter le modèle de mise à disposition de sa flotte de VAE avec le lancement d'un service public de location à la personne. Les VAE sont désormais proposés aux résidents du territoire SUD Corse en LLD (1 mois mini/6 mois maxi) en remplacement du libre-service en station d'accueil qui a montré ses limites.

La cible privilégiée concerne un public adulte, résidant sur le territoire concerné par des trajets de quelques kilomètres (<à 4 km), en substitution d'un véhicule particulier pour un bref déplacement par exemple ou les mouvements pendulaires (domicile/travail/domicile).

Nous pensons que les résidents qui présenteront leur candidature sont déjà sensibilisés au fait d'œuvrer à la réduction de leur empreinte, tout en préservant leur santé et qu'ils accepteront volontiers ces petites imperfections ainsi que la démarche globale engagée par la Communauté de Communes du Sud Corse surtout en considérant la politique tarifaire avantageuse mise en place. L'utilisateur, selon son profil à le choix entre deux tarifs :



40€

Plein tarif



30€

## Tarif réduit

Étudiant, apprenti ou jeune en insertion âgé de 18 à 26 ans. Personne de plus de 65 ans non imposable. Demandeur d'emploi. Bénéficiaire de la CMU, AAH, ASS.

**Minimum 1 mois renouvelable jusqu'à 5 fois maximum.**

# AVANTAGES DU VAE

DOTEZ-VOUS D'UNE AIDE POUR REJOINDRE PLUS FACILEMENT VOTRE DESTINATION, SANS TRANSPIRER TOUT EN MAÎTRISANT VOTRE TEMPS !

En 2022, le vélo à assistance électrique (VAE) est au seuil des 700 000 unités vendues en France. Soit une hausse de 29% par rapport à 2019. Une ascension qui s'explique par la volonté, au sortir du confinement, d'éviter les transports en commun, et par la prise de conscience écologique de nombreux Français. Il est vrai qu'à première vue, le vélo électrique a tous les avantages, si l'on excepte son coût financier.

Que peut-on dire sur ce nouveau mode de transport, qui semble bien parti pour s'installer durablement (à minima dans les grandes villes) ? Quels sont ses principaux avantages ?

## Quels sont les avantages du vélo électrique ?



### écologique

Faibles émissions de CO<sub>2</sub>, proches de celles émises par le vélo mécanique.



### bénéfique pour la santé

Comme l'ensemble des activités physiques.



### économique

Permet de limiter toutes les dépenses relatives à l'utilisation de la voiture (carburant, entretien...).



### rapide

Rouler en VAE permet un gain de temps sur les courts trajets en évitant les embouteillages et/ou la recherche de place de stationnement.

# PRÉCAUTIONS

---

Nous attirons votre attention et insistons sur le fait que ces machines sont conçues pour des déplacements urbains (< 4kms) et ils ne sont pas adaptés à la circulation en terrain accidenté hors route bitumée.

Le contrat de location ne prévoit pas de maintenance mais la révision complète du vélo avec réglages des freins, de la transmission et du jeu de direction et donc un état optimal d'utilisation.

Nous recommandons par conséquence aux utilisateurs, candidats à la location d'en prendre le plus grand soin possible et de respecter les consignes de circulation du code de la route.

**UNE CAUTION DE GARANTIE DE 600€ SERA DEMANDÉE (PAR CHÈQUE) ET RETENUE EN CAS DE DOMMAGES À HAUTEUR DES RÉPARATIONS NÉCESSAIRES À LA BONNE REMISE EN ÉTAT DU VÉLO.**

---

Seules les pièces référencées auprès de son fournisseur attitré, sont acceptées par la CCSC et celle-ci peut les commander par l'intermédiaire de l'agent chargé de la location, sur demande du locataire si celui-ci souhaite faire procéder à la réparation du vélo lui-même.

Les réparations liées à l'utilisation quotidienne et normale du vélo et sa maintenance pendant la période de location (réglages des freins, changement des plaquettes, changement des ch. à air, des pneus) restent à la charge du locataire.

Dans cette perspective, nous avons pu nous assurer que les différentes pièces nécessaires à une maintenance « classique », (ch. à air, pneus et plaquettes de freins notamment) sont disponibles auprès des enseignes spécialisées de la région de Porto-Vecchio.

Le vélo est adapté pour la conduite sur voie goudronnée. Tout choc peut avoir des conséquences importantes sur les systèmes de transmission ou de freinage.

Il est recommandé de protéger le VAE des intempéries pour éviter la corrosion. L'antivol homologué est inclus pour vous permettre d'attacher votre vélo lors de vos déplacements.

Les trottoirs sont des obstacles sérieux et vont endommager le VAE s'ils sont pris de face. Nous vous invitons à assouplir votre conduite et à utiliser les voies de circulation normales.

## Batterie

Il est conseillé aux utilisateurs de bien vouloir apporter un soin tout particulier à la batterie fournie. Nous vous invitons à la débrancher lorsqu'elle n'est pas utilisée et à la conserver à température ambiante.

Celle-ci doit nécessairement être déverrouillée du porte bagage à l'aide de la clef fournie à la signature du contrat de location.

De la même manière, prendre soin du cache en caoutchouc qui recouvre la prise électrique de la batterie, à laquelle se fixe le détrompeur par lequel des informations sont communiquées au display.

## Porte bagages

Le poids maximum supportable est de 25kg et n'est pas recommandé pour un adulte. Les enfants sont tolérés dans un siège adapté et prévu à cet effet.

## Béquille

La béquille est également un des élément important, indispensable mais fragile du vélo. C'est aussi une pièce, qui peut présenter un danger sérieux pendant l'utilisation. Nous vous recommandons, pour votre sécurité et pour éviter toute casse, de bien veiller à la relever avant toute utilisation.

# ÉQUIPEMENTS



## A SAVOIR :

Il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit. Il n'existe pas de dispositif permettant aux cyclistes de téléphoner en route à ce jour.

## FICHE TECHNIQUE

### VITALITY 28" V2 36V/250W 14.5Ah- Alu H46 - 8Vit. Disque BRONZE IN-GEO 2018

Référence des consommables et de certaines pièces détachées  
(Tarifs HT 2023 donnés à titre indicatif et soumis à évolution conjoncturelle )

Roue avant : 46€ / Roue arrière : 67€

Sonnette tournante percée avec cloche : 1.60€

Kit frein à disque avant 27.30€/ Kit frein à disque arrière : 30.50€

Pneu : 700x35 city Kendra tyre 1067 : 21€

Ch à Air : 700x35 / 43C valve Schrader : 3.80€

Chaîne : 118 maillons z 8.1 RB 24-24V : 15.20€

Catadioptres roue : clipsable – norme France - orange : 1.00€

Batterie Porte Bagage : Phylion - 36V 14.5Ah Li-ion - Uart - avec feu intégré - Noire = 450.70€

Chargeur batterie Porte Bagage Phylion - 36V 2A Li-Ion – UART : 55€



[www.cc-sudcorse.fr](http://www.cc-sudcorse.fr)



04 95 70 73 43



[mobilite@cc-sudcorse.fr](mailto:mobilite@cc-sudcorse.fr)